

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION  
PRÉVISION 5/7 - 2015, CAUSES TARIFAIRES 2015 et 2016  
(000 \$)

No de ligne		BUDGET CAUSE 2015			PRÉVISION 5/7 2015			BUDGET CAUSE 2016		
		TOTAL BUDGET CAUSE 2015	PROJETS INFÉRIEURS À 1,5 M\$	PROJETS SUPÉRIEURS À 1,5 M\$	TOTAL PRÉVISION 5/7 2015	PROJETS INFÉRIEURS À 1,5 M\$	PROJETS SUPÉRIEURS À 1,5 M\$	TOTAL BUDGET CAUSE 2016	PROJETS INFÉRIEURS À 1,5 M\$	PROJETS SUPÉRIEURS À 1,5 M\$
1	<b>FRAIS REPORTÉS</b>									
2	ACTIFS INTANGIBLES - DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	7 289	7 289	0	7 108	7 108	0	10 012	6 479	3 533
3	PROGRAMMES COMMERCIAUX	16 793	16 571	222	18 617	18 604	13	18 663	18 621	42
4	<b>TOTAL DES FRAIS REPORTÉS</b>	<b>24 082</b>	23 860	222	<b>25 725</b>	25 712	13	<b>28 675</b>	25 100	3 575
5	<b>IMMOBILISATIONS</b>									
6	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	39 837	36 769	3 068	39 598	37 139	2 459	34 280	34 095	185
7	RENFORCEMENT DU RÉSEAU	1 020	1 020	0	1 128	1 128	0	1 100	1 100	0
8	AMÉLIORATION DU RÉSEAU	53 512	51 459	2 053	62 638	57 381	5 257	60 707	60 559	148
9	TRANSMISSION - RÉSEAU	1 268	1 268	0	2 538	1 083	1 455	(253)	1 527	(1 780)
10	ENTREPOSAGE DU GAZ	870	870	0	2 134	2 134	0	790	790	0
11	INSTALLATIONS GÉNÉRALES	17 344	17 344	0	15 905	15 903	2	19 339	19 339	0
12	FRAIS GÉNÉRAUX CAPITALISÉS	15 007	13 179	1 828	14 455	13 233	1 222	13 860	13 670	190
13	AUTRES	998	998	0	996	996	0	818	818	0
14	<b>CONTRIBUTIONS</b>									
15	SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>129 856</b>	122 907	6 949	<b>139 392</b>	128 997	10 395	<b>130 641</b>	131 898	(1 257)
17	<b>INTÉGRATION DES PROJETS HORS BASE</b>									
18	<b>AU SOLDE D'OUVERTURE DE LA CAUSE TARIFAIRE</b>									
19	IMMOBILISATIONS	2 613	0	2 613	2 002	0	2 002	3 491	0	3 491
20	ACTIFS INTANGIBLES - DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES	0	0	0	0	0	0	4 873	0	4 873
21	PROGRAMMES COMMERCIAUX	73	0	73	81	0	81	0	0	0
22	<b>TOTAL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION</b>	<b>156 624</b>	146 767	9 857	<b>167 200</b>	154 709	12 491	<b>167 680</b>	156 998	10 682

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION  
PRÉVISION 5/7 - 2015, CAUSES TARIFAIRES 2015 et 2016  
(000 \$)

No de ligne	ÉCARTS	BUDGET CAUSE 2015	PRÉVISION 5/7 2015	BUDGET CAUSE 2016	ÉCARTS
1	<b>FRAIS REPORTÉS</b>				
2					
3					
4	(2)	1 824	16 793	18 663	46
5		<b>1 643</b>	<b>24 082</b>	<b>28 675</b>	<b>2 950</b>
6	<b>IMMOBILISATIONS</b>				
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51					
52					
53					
54					
55					
56					

57 (\*) Gaz Métro-107, Document 6, page 2 (additions & transferts à la valeur historique + coûts d'abandons comptabilisés à l'encontre de l'amortissement cumulé).

**ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION**  
**PRÉVISION 5/7 – 2015, CAUSES TARIFAIRES 2015 ET 2016**

- 1 **1.** Voir Gaz Métro-107, Document 3, page 10.
- 2 **2.** La hausse s'explique par la vigueur du marché observée au cours de l'exercice financier 2014  
3 (contrairement à ce qui avait été prévu au 5/7 2014) qui s'est traduit par une hausse des  
4 subventions versées au cours de l'exercice financier 2015 dans le marché résidentiel et dans  
5 une moindre mesure dans le marché affaires. Cette hausse est accompagnée d'une  
6 augmentation des versements de PRRC.
- 7 **3.** La diminution des investissements en développement du réseau entre le 5/7 2015 et la Cause  
8 tarifaire 2016 s'explique principalement par la fin, en 2015, du projet La Corne (D-2012-056)  
9 (1,9 M\$) et par la diminution de 10 km de conduites pour des projets de raccordement hors  
10 réseau principalement en raison de deux projets prévus en 2015 et non récurrents en 2016  
11 (1,8 M\$). Le solde de l'écart provient principalement d'une diminution de 0,8 M\$ des  
12 investissements prévus pour des projets en maintien clientèle et en ajout de consommation.
- 13 **4.** L'augmentation des investissements en mesurage entre la Cause tarifaire 2015 et le 5/7 2015  
14 s'explique principalement par la hausse prévue de 0,7 M\$ pour le programme de sceaux et  
15 de 0,5 M\$ pour le recyclage des compteurs afin de refléter le niveau d'investissement réel  
16 des dernières années pour ces types de projet. L'augmentation s'explique également par  
17 l'acquisition de turbines pour des projets non prévus à la Cause tarifaire 2015, pour 0,2 M\$.
- 18 **5.** L'écart entre la Cause tarifaire 2015 et le 5-7 2015 relativement aux conduites principales  
19 s'explique principalement par la hausse de 4,2 M\$ des investissements pour le projet de  
20 relocalisation de la conduite du pont Bisson (D-2013-121) en raison d'une modification au  
21 calendrier de réalisation du projet. De plus, une augmentation des investissements en joints  
22 mécaniques (1,3 M\$), pour des projets en infrastructure du repavage (1,3 M\$) et pour des  
23 projets de conduites enfouies (1,1 M\$) expliquent également une partie de l'écart. Ces  
24 augmentations sont atténuées par une diminution de 1,2 M\$ des investissements relatifs au  
25 projet d'acquisition des conduites de Pétrumont et de raccordement au réseau de Gaz Métro  
26 (D-2013-066), en raison d'une modification au tracé original qui a entraîné le report de certains  
27 échéanciers. La pièce B-0073, Gaz Métro-27, Document 1 du dossier R-3916-2014, explique  
28 les faits saillants de ce projet.

1 L'écart entre le 5/7 2015 et la Cause tarifaire 2016 relativement aux conduites principales  
2 s'explique principalement par une diminution des investissements de 5,0 M\$ en raison de la  
3 fin, en 2015, du projet de relocalisation de la conduite du pont Bisson (D-2013-121) et d'une  
4 diminution de 1,7 M\$ pour des projets en infrastructure du repavage. Cette diminution est  
5 compensée par une augmentation de 4,4 M\$ pour des projets en joints mécaniques.

- 6 **6.** L'écart entre le 5/7 2015 et la Cause tarifaire 2015 relativement à la transmission s'explique  
7 principalement par le remboursement par Gaz Métro de 1,5 M\$ de la contribution relative au  
8 projet de relocalisation d'une conduite à Drummondville (D-2013-080) versée par la  
9 compagnie Soprema au cours de l'année financière 2013. Ce remboursement de contribution  
10 s'explique par une diminution des coûts totaux réels de construction pour le projet.

11 La diminution des investissements en transmission entre le 5/7 2015 et la Cause tarifaire 2016  
12 s'explique premièrement par un versement prévu de 2,0 M\$ effectué par le MTQ, dans  
13 l'exercice 2016, afin de rembourser une partie des coûts engagés, principalement en 2015,  
14 dans le cadre du projet de relocalisation de la conduite de transmission à Saguenay  
15 (D-2014-098). La diminution des investissements s'explique également par le fait que le  
16 remboursement de 1,5 M\$ effectué par Gaz Métro pour la contribution relative au projet de  
17 relocalisation d'une conduite à Drummondville (D-2013-080) est un élément ponctuel à 2015.  
18 Finalement, le résiduel de l'écart s'explique par une augmentation prévisionnelle de la  
19 réalisation d'un ensemble de plus petits projets.

- 20 **7.** L'augmentation des investissements pour l'usine de liquéfaction entre la Cause tarifaire 2015  
21 et le 5/7 2015 s'explique principalement par l'ajout du projet de rénovation et de mise à niveau  
22 du bâtiment administratif d'un montant de 0,7 M\$. Le solde de l'écart s'explique par  
23 l'identification de besoins supplémentaires pour des petits projets.

24 La diminution des investissements entre le 5/7 2015 et la Cause tarifaire 2016 s'explique  
25 principalement par un ensemble de projets qui sont ponctuels à 2015, tel que le projet de  
26 rénovation et de mise à niveau du bâtiment administratif d'un montant de 0,7 M\$, ou encore  
27 la fin, en 2016, du projet de mise à jour du système de protection incendie afin de répondre  
28 aux exigences de la Ville de Montréal (0,2 M\$).

29

1 **8.** L'écart entre la Cause tarifaire 2015 et le 5/7 2015 pour les investissements en équipement  
2 de transport s'explique principalement par le report, à la Cause tarifaire 2016,  
3 d'investissements initialement prévus à la Cause tarifaire 2015. Des enjeux au niveau du  
4 design ergonomique des véhicules Transit ainsi que des délais des fournisseurs ont causé  
5 des retards dans les livraisons des véhicules. Conséquemment, les prévisions d'achats ont  
6 été revues à la baisse (1,2 M\$) lors du 5/7 2015.

7 L'augmentation de 3,7 M\$ des investissements prévus en équipement de transport entre le  
8 5/7 2015 et la Cause tarifaire 2016 s'explique principalement par le fait que depuis quelques  
9 années, Gaz Métro reporte les achats de véhicules Transit utilisés par les techniciens réseau  
10 afin d'attendre la sortie du nouveau modèle de véhicule par le fabricant. La disponibilité du  
11 modèle sur le marché est prévue vers la fin de 2015. Gaz Métro reprendra donc en 2016, le  
12 programme de renouvellement des véhicules Transit.

13 **9. Intégration des projets majeurs hors base à la base de tarification dans le solde**  
14 **d'ouverture de la cause tarifaire.**

15 Les investissements des années antérieures, intégrés à la base de tarification en début  
16 d'année, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont aussi présentés à titre  
17 informatif.

18 **10. Article 5 du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la**  
19 **Régie de l'énergie (article 73 de la Loi)**

20 Afin de satisfaire à l'article ci-dessus mentionné, les demandes d'autorisation pour les  
21 investissements, dont les coûts sont inférieurs au seuil de 1,5 M\$, doivent être faites par  
22 catégorie d'investissements et doivent comporter les informations suivantes :

- 23 • la description synthétique des investissements et de leurs objectifs;
- 24 • les coûts associés à chaque catégorie d'investissements;
- 25 • la justification des investissements en relation avec les objectifs;
- 26 • l'impact sur les tarifs; et
- 27 • l'impact sur la fiabilité du service de distribution de gaz naturel.

28 La page 1 et la page 2 du présent document présentent les investissements qui sont prévus au  
29 cours de l'année tarifaire 2015-2016.

1 Ces investissements sont présentés sous deux rubriques générales ventilées entre les projets  
2 inférieurs et supérieurs à 1,5 M\$, à savoir les frais reportés pour un total de 28,7 M\$ et les  
3 immobilisations pour un total de 130,6 M\$.

4 Les frais reportés comportent deux grandes catégories, à savoir les actifs intangibles pour un  
5 total de 10,0 M\$ et les programmes commerciaux pour un total de 18,7 M\$.

6 La page 10 de cette pièce (Gaz Métro-107, Document 3, page 10) fournit la description des  
7 investissements pour les actifs intangibles en termes de développement informatique.

8 Pour ce qui est des programmes commerciaux, ces investissements correspondent aux  
9 sommes versées en vertu des programmes de rabais à la consommation (PRC) et de  
10 rétention par voie de rabais à la consommation (PRRC).

11 Les immobilisations sont ventilées de la manière suivante :

12 • **Développement de réseau (34,3 M\$)**

13 Les investissements prévus sous cette rubrique sont nécessaires pour assurer le  
14 raccordement de la nouvelle clientèle. La page 11 de ce document présente ces  
15 investissements selon qu'ils proviennent d'extensions de réseau supérieures à 1,5 M\$, ou  
16 de projets de raccordement sur et hors réseau inférieurs à 1,5 M\$.

17 Les projets de développement de réseau sont réalisés en fonction de leur rentabilité. La  
18 rentabilité projetée des nouveaux investissements est présentée dans chacun des  
19 dossiers tarifaires à la pièce présentant la rentabilité du plan de développement  
20 2015-2016 (Gaz Métro-104, Document 2).

21 • **Renforcement du réseau (1,1 M\$)**

22 La rentabilité des investissements du développement du réseau exclut toutefois les  
23 investissements pour le renforcement du réseau puisque de tels investissements sont le  
24 résultat d'une densification accrue d'un réseau existant qui ne pourrait survivre à l'ajout  
25 de clients. L'impact sur les tarifs est intégré dans la présente demande tarifaire.

1       • **Amélioration du réseau (60,7 M\$) et Transmission réseau (-0,3 M\$)**

2       Il s'agit d'investissements nécessaires afin d'assurer la fiabilité du service de distribution  
3       du gaz naturel et la sécurité du réseau. Ces rubriques présentées aux pages 1 et 2 sont  
4       constituées des projets identifiés dans le cadre du programme de gestion des actifs  
5       (Gaz Métro-106, Document 1). Ces projets touchent les rubriques suivantes :

6       Les branchements d'immeubles sont remplacés lorsqu'il y a modification d'une conduite  
7       principale ou dans le cas de fuite. Certaines modifications peuvent aussi être requises sur  
8       les branchements, sur les régulateurs et sur les joints mécaniques.

9       Le programme annuel de protection cathodique consiste au remplacement ou à  
10      l'installation d'anodes sacrificielles et de redresseurs de courant dans le but de maintenir  
11      une différence potentielle entre la conduite et le sol environnant afin de préserver la  
12      conduite.

13      Les sommes investies au niveau du mesurage sont principalement pour le remplacement  
14      des compteurs neufs ou recyclés pour lesquels un sceau de non-conformité a été apposé  
15      à la suite de leur inspection.

16      Les investissements au niveau des régulateurs de pression sont effectués chaque année  
17      pour la construction ou la rénovation de postes de détente et pré-détente, de postes de  
18      mesurage, de postes de vannes et pour le revêtement de ces postes et de leur tuyauterie  
19      dans le but d'en prolonger la vie utile.

20      Au niveau des postes de livraison, des améliorations sont apportées chaque année, telles  
21      que : le remplacement d'échangeurs de chaleur, l'installation d'éclairage, d'abris, de  
22      réservoirs et de systèmes d'odorant.

23      Des investissements sont requis annuellement au niveau des conduites principales afin  
24      d'effectuer des remplacements de conduites; par exemple, le remplacement de conduites  
25      corrodées, de conduites en acier recouvertes de braies de houille et de conduites en  
26      aluminium et aussi, le remplacement de vannes de sectionnement.

27      Au niveau du réseau de transmission, divers travaux sont effectués visant l'amélioration,  
28      le remplacement ou la protection des actifs.

1       • **Entreposage du gaz (0,8 M\$)**

2       Investissements nécessaires afin d'effectuer des mises à niveau aux normes  
3       (ex. : Code Z-276) de l'Association canadienne de normalisation ou de toutes autres  
4       instances normatives ou législatives, d'assurer la fiabilité et la sécurité entourant l'usine  
5       de liquéfaction et d'en améliorer les procédés et les infrastructures.

6       • **Installations générales (19,3 M\$)**

7       Investissements nécessaires afin d'assurer l'entretien et l'amélioration des installations  
8       générales. Voici quelques explications sur chacune des rubriques présentées à la page 2 :

- 9           ➤ Les investissements au niveau des structures et améliorations se composent de  
10          projets de modernisation des infrastructures comme le programme d'acquisition et  
11          de construction de nouveaux bureaux d'affaires, l'aménagement des bureaux  
12          d'affaires, les améliorations locatives, s'il y a lieu, et le réaménagement du siège  
13          social.
- 14          ➤ Des sommes sont aussi allouées pour les mobiliers et les équipements de bureau  
15          dans le but de remplacer le mobilier désuet, d'aménager les nouveaux bureaux  
16          d'affaires et aussi, d'assurer une meilleure sécurité au niveau de nos installations.
- 17          ➤ Les investissements au niveau des équipements de transport et la machinerie  
18          lourde sont requis annuellement afin de moderniser la flotte et de maintenir l'âge  
19          moyen à un niveau acceptable en regard des dépenses en entretien et réparation,  
20          mais aussi pour faire face à de nouveaux besoins.
- 21          ➤ Chaque année, des investissements sont nécessaires au niveau de l'outillage et  
22          des équipements de travail dans le but de maintenir, de moderniser les  
23          équipements essentiels au bon déroulement des opérations et aussi de remplir de  
24          nouveaux besoins.
- 25          ➤ Les équipements de communication et d'informatique sont constitués de montants  
26          investis dans la téléphonie et les divers équipements de télécommunication. Les  
27          équipements informatiques sont constitués de plusieurs projets, dont le  
28          remplacement d'équipements, la mise à niveau du matériel et des serveurs.



1       • **Frais généraux capitalisés (13,9 M\$)**

2           Investissements correspondant aux frais généraux encourus pour la réalisation des  
3           investissements ci-dessus mentionnés.

4       • **L'inventaire gaz coussin (0 M\$)**

5           En fonction du coût du gaz naturel, un ajustement de la valeur de l'inventaire de gaz  
6           coussin est parfois nécessaire à l'exploitation du site d'entreposage de Pointe-du-Lac.

7       • **Réintégration amortissement des véhicules (0,8 M\$)**

8           Capitalisation de l'amortissement relatif aux catégories de matériel roulant utilisé pour la  
9           réalisation des travaux. Ce traitement de réintégration d'amortissement a été autorisé par  
10          la Régie selon l'ordonnancement GC-1, page 5.

11   **11.** L'ensemble de ces investissements est nécessaire afin d'assurer la fiabilité du service de  
12   distribution et la sécurité du réseau.

13   **12. Gaz Métro demande à la Régie d'approuver les additions à la base de tarification**  
14   **relatives à des projets d'investissement inférieurs à 1,5 M\$.**

DÉTAIL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION  
ACTIFS INTANGIBLES - DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES  
PRÉVISION 5/7 - 2015, CAUSES TARIFAIRES 2015 et 2016  
(000 \$)

No de ligne		<u>ÉCARTS</u>	<u>BUDGET CAUSE 2015</u>	<u>PRÉVISION 5/7 2015</u>	<u>BUDGET CAUSE 2016</u>	<u>ÉCARTS</u>	
1	Bureautique / finances	(684)	5 792	5 108	3 446	(1 662)	(1)
2	Exploitation	608	1 341	1 949	6 292	4 343	(2)
3	Service à la clientèle	<u>(105)</u>	<u>156</u>	<u>51</u>	<u>274</u>	<u>223</u>	
4	<b>Total</b>	<b><u>(181)</u></b>	<b><u>7 289</u></b>	<b><u>7 108</u></b>	<b><u>10 012</u></b>	<b><u>2 904</u></b>	

**Note :**

- (1) La baisse est principalement expliquée par la mise à jour de l'outil de gestion des services informatiques (0,7M\$) et par le projet qui vise la refonte de la structure des tarifs dans SAP (0,7M\$). Ces investissements réalisés en 2015 ne nécessitent aucun investissement en 2016.
- (2) La hausse est attribuable au projet Approvisionnement Gazier (3,5M\$) qui intègre la base de tarification au 1<sup>er</sup> octobre 2015 et à un projet qui vise l'optimisation et l'intégration des outils de planification et d'entretien de la flotte (0,7M\$).

**DÉTAIL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION**  
**DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU**  
**PRÉVISION 5/7 - 2015, CAUSES TARIFAIRES 2015 et 2016**  
**(000 \$)**

No de ligne		<u>BUDGET</u> <u>CAUSE 2015</u>	<u>PRÉVISION</u> <u>5/7 2015</u>	<u>BUDGET</u> <u>CAUSE 2016</u>
1	<b><u>DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU</u></b>			
2	<b>Projets d'extension supérieurs à 1,5 M\$ soumis à la Régie</b>			
3	Thetford Mines	80		
4	La Corne (incluant contribution client)	2 927	1 935	
5	Extension du réseau dans la municipalité de Saint-Félicien (incluant contribution client)	0	204	
6	Projet d'extension de réseau - Côte de Terrebonne	61	320	185
7		<u>3 068</u>	<u>2 459</u>	<u>185</u>
8	<b>Projets de raccordement</b>			
9	Sur réseau	16 621	17 617	16 862
10	Hors réseau	20 148	19 522	17 233
11		<u>36 769</u>	<u>37 139</u>	<u>34 095</u>
12	<b><u>Total développement du réseau</u></b>	<u>39 837</u>	<u>39 598</u>	<u>34 280</u>